







REGLES DE SECURITE

Site industriel de recyclage de la société Mobirec b.v situé au 18, Moenkouterstraat - 8552 Moen



NE JAMAIS PASSER NI RESTER SOUS UNE CHARGE.



ÉCARTER TOUT RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION AVANT UN POINT CHAUD.



SE TENIR HORS DE LA TRAJECTOIRE DES ENGINS ET VÉHICULES.



VÉRIFIER L'ABSENCE D'ÉNERGIE AVANT LES TRAVAUX.



ATTACHER SON HARNAIS EN HAUTEUR.



NE PAS UTILISER DE TÉLÉPHONE EN CONDUISANT.



NE DESCENDRE EN TRANCHÉE QU'AVEC PROTECTION CONFORME.



NE JAMAIS TRAVAILLER OU CONDUIRE SOUS L'EMPRISE D'ALCOOL OU DE STUPÉFIANTS.



CONTRÔLER L'ATMOSPHÈRE AVANT ET PENDANT UN TRAVAIL EN ESPACE CONFINÉ.



AVERTIR, RALENTIR ET VÉRIFIER AVANT DE TOURNER OU RECULER.

Toute entrée se fait en parfaite connaissance et acceptation du protocole de sécurité de l'entreprise.